



Photo : Isabelle Grenut



REILLANNE

BULLETIN MUNICIPAL

N° 32
AUTOMNE
2025

SOMMAIRE

- Edito - p.2
- Vie municipale – p.3 à 9
- Communauté de communes – p.10 et 11
- Vie des associations – p.12 à 17
- Vie du village – p.18 à 26
- Agenda – p.27
- Infos pratiques – p.28



Édito

Chères Reillannaises, chers Reillannais,

Au cœur de l'automne, avant Noël et les fêtes de fin d'année, avant la consommation effrénée qui les accompagne, avant d'ouvrir, pour celles et ceux qui en auront, de trop nombreux cadeaux souvent inutiles, arrêtons-nous un instant. Prenons le temps de réfléchir à l'année 2025, aux événements qui ont marqué nos vies personnelles, mais aussi plus largement au monde qui nous entoure. Le chaos, la guerre pour beaucoup. Des dirigeants trop souvent avides, imprévisibles ou autoritaires. Des murs qui s'élèvent devant des hommes, des femmes, des enfants. En France, l'incertitude politique et sociale, et la montée de l'exclusion, du rejet de l'autre, toujours présenté comme un adversaire, un danger potentiel. À Reillanne, nos assises sont solides, nous n'avons pas peur les uns des autres, notre village est ouvert sur la vie et le monde, il est accueillant, il est solidaire, son rempart date d'autres époques, et nous n'envisageons pas de le reconstruire...

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ! Nous nous retrouverons pour un moment convivial aux **Vœux de la municipalité vendredi 23 janvier 2026 à 18h30** à la salle des Fêtes.

Claire Dufour, maire de Reillanne

INVITATION À UNE RÉUNION PUBLIQUE

**MARDI 2 DÉCEMBRE 2025
17H30-19H30 À LA SALLE DES FÊTES
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA
LIBÉRATION ET DU COURS**

Présentation de l'esquisse de leur projet par les architectes Hélène Despagne et Thomas Mougenot, avec ateliers et discussion.

VENEZ NOMBREUX!



Vie municipale

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE JUILLET, AOÛT ET OCTOBRE 2025

(à consulter sur le site mairiereillanne.com)

SÉANCE DU 3 JUILLET 2025

- Constitution des listes des jurés pour le jury d'assises 2026 par tirage au sort.
- admission en non-valeur d'un montant total de 522.20 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables dressées par le comptable public, par la liste n° 7110360931 (commune).
- admission en non-valeur d'un montant total de 1 872.28 € correspondant aux listes des produits irrécouvrables dressées par le comptable public, par la liste n° 7073930631 (eau).

• Demande de subvention pour la réalisation d'un « gradin en plein air » à la Placette. Un devis de travaux a été demandé à l'entreprise Soumaille, pour la somme de 121 469.00 € HT. Plan de financement prévisionnel pour cette opération :

DETR 2025 40% (État)	48 587.60 €
Fonds propres	72 881.40 €

- Délégation de signature vente CCHPPB/Commune de Reillanne.

• Echange de terrain entre la commune et Jean-Maurice Dufour, au Chemin de la Rochonne. Convention bipartite entre la commune de Reillanne et Monsieur Dufour.

• Attribution du marché de travaux de réhabilitation de l'îlot du Château pour l'isolation intérieure de la maison de village parcelle F 365 et des logements communaux situés dans l'ancien « Hôtel du Nord » :

Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
Doublage	Sarl BERLENGUE B et N	50 318.00 €

• Convention commune/Enedis : projet d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

• Motion pour le maintien du bloc opératoire et du service de chirurgie de l'hôpital d'Apt (84).

• Composition du Conseil communautaire de la CCHPPB fixée dans le cadre d'un accord local : 42 sièges.

SÉANCE DU 25 AOÛT 2025

• Demande d'aide financière au Conseil départemental au titre des amendes de police 2025 pour l'étude du stationnement et de la circulation place de la Libération.

• Adoption à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024.

• Adoption à l'unanimité du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024.

• Régularisation de la vente par la commune à M. Shaker et Mme Tricoire en 2004 d'un bien immobilier communal.

- Après avoir entendu l'exposé de la maire et après en avoir délibéré avec 15 voix pour et 1 abstention, les membres du conseil municipal approuvent, sans réserve, la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon.
- Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité autorise la maire à signer la convention multipartite pour une intervention foncière sur les zones humides de la commune de Reillanne 2025-2030 et tout document s'y rapportant.
- Approbation à l'unanimité de la modification des statuts du TE-SDE 04 (comité syndical du Territoire d'Énergie - Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence).
- Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, autorise la maire à signer le bail emphytéotique avec le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA afin de protéger, étudier et valoriser cet écosystème mis en place par l'intermédiaire du castor, sur la parcelle W 21 appartenant à la commune de Reillanne.
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise la maire à signer les conventions avec les communes de Villemus et Montjustin relatives à la participation aux frais de scolarité (2023/2024) des enfants de Villemus et Montjustin.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

• Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite une subvention au plus fort taux auprès du FNAP (Fonds National pour l'Archéologie Préventive) pour financer les fouilles prescrites à l'îlot du Château.

• Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'acquérir par voie de préemption le bâtiment de la parcelle cadastrée F 217 lot 2 et lot 9 situé place de la Libération appartenant à M. Victor Richard et ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner.

• Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre un terrain situé dans le domaine public de la commune, dit que le prix est fixé à 100 € le m² et que tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

• Reprise d'une concession en état d'abandon dans l'ancien cimetière.

• Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la commune et sur le budget eau, les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.



Vie municipale

SUITE DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

- Demande de subvention au titre du FODAC 2025 pour la réhabilitation de la porte de l'Église. Le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

Dépenses :	11 628 € HT
Recettes FODAC 25% :	2 907 € HT
DRAC 20% :	2 326 € HT
Autofinancement :	6 395 € HT

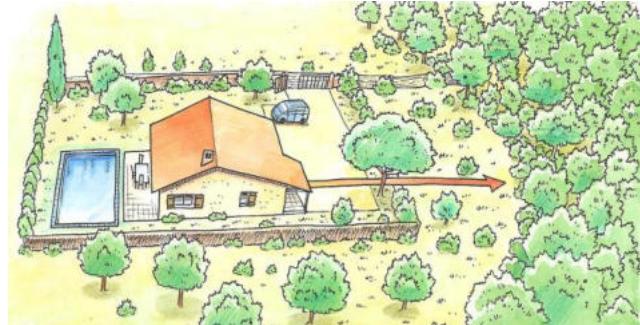
- Après lecture de la modification, le conseil municipal à l'unanimité adopte le nouveau règlement du marché, applicable à partir du 17 octobre 2025.
- Modification du cahier des charges pour la vente de la maison de St-Denis comme suit : « *ce bien est occupé par une locataire jusqu'au 31 aout 2028. Le montant du loyer actuel est de 135.10 €* ». Le dépôt des offres se fera jusqu'au 30 décembre 2025.

Pour plus de précisions : <https://mairiereillanne.com/vie-municipale/deliberations/>

RAPPEL: LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Le débroussaillement représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts. **Est-ce obligatoire de débroussailler autour de son habitation partout en France ?**

Le Code forestier fixe une obligation légale de débroussaillement (OLD) dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues exposés aux risques d'incendie ainsi que dans la zone périphérique de ces espaces jusqu'à 200 mètres autour. Dès lors qu'il existe une habitation, une construction, une installation de toute nature ou une voirie située dans ce zonage (c'est à dire, à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue), il est nécessaire de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de ces équipements.



POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales les 15 et 22 mars 2026, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. Vous pouvez vérifier votre inscription sur liste électorale grâce au service « interroger sa situation électorale » <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Si vous ne pouvez être présent le jour du vote, vous pouvez établir une procuration. Pour remplir le formulaire en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr> Mais attention: vous devez impérativement vous rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie pour faire valider votre procuration, muni d'une pièce d'identité et du formulaire CERFA n°4952*03 que vous aurez imprimé (pas de recto verso).

La mairie reste votre interlocuteur pour toute question.

NOUVEAU À REILLANNE : TIMBRES POSTAUX EN VENTE À LA PRESSE

Voilà qui rappellera à certains l'époque où l'on pouvait acheter ses timbres au bureau de tabac... Ce service revient, assuré par la Presse. Il s'agit pour ce commerce reillannais de fournir un dépannage, principalement en dehors des horaires d'ouverture de la Poste. Cela concerne les timbres

et enveloppes prétimbrées, lettres recommandées, prêts-à-poster en colissimo à l'unité, affranchissement des colis pour la France et l'étranger. Ce service débutera courant décembre 2025.

Pour tout renseignement, voir avec le Tabac-Presse Lilette.



Vie municipale

TRAVAUX DIVERS ÉTÉ-AUTOMNE : ÇA BOUGE À REILLANNE



Route de Cereste: installation d'un nouvel îlot de tri



Montée du Caï: on a augmenté la capacité du réseau d'eau pluviale pour mieux capter les eaux de ruissellement du chemin du Largue (entreprise Colas). Le revêtement de la voie sera refait, en principe, en 2026. Il demeure en tête de la liste de nos demandes à la CCHPBB.



Place de la Libération: Installation d'une grue et déploiement du chantier de l'îlot Château, vu du dernier étage du bâtiment et de la Placette, rue Grande.



Travaux récents de voirie au chemin de Bissargues



Belle intervention des services techniques municipaux en septembre 2025 au bd de Salve, pour restaurer un mur de soutènement effondré.





Vie municipale

VOIRIE BD DE SALVE : DES TRAVAUX À RÉALISER AVANT TOUT REVÊTEMENT

Nombreux sont les usagers de cet axe vers la route de Cereste et Carluc qui éprouvent quotidiennement les défauts importants de son revêtement. Or, avant d'intervenir sur ce dernier, il nous faut remédier aux désordres de soutènement de la chaussée, également bien présents à cet endroit. Un devis a été demandé par la CCHPPB à l'entreprise Colas avec laquelle elle est sous contrat. L'occasion d'informer les Reillannais que notre communauté, qui exerce la

compétence de voirie dans notre commune, a décidé en 2025 de demander une participation de 20% du montant des travaux aux communes, ce que les cinq élus reillannais ont désapprouvé en votant contre. En effet, nous destinons déjà à la voirie une part de nos finances en contribuant à celles de la Communauté de communes. Par ailleurs, la circulation des véhicules de plus de 3,5t est dorénavant interdite bd de Salve.

CRÉATION D'UN PARKING AU TERRAIN DES LAVANDES



Cet été, le terrain des Lavandes situé après le tennis (avenue Jean Jaurès), a été débarrassé d'une partie de ses lavandes pour permettre aux véhicules de s'y garer. Ce qui a été apprécié des visiteurs et des Reillannais, en attendant un véritable aménagement. Le terrain du Caï a été également utilisé comme parking d'appoint durant la saison touristique. Bien évidemment, en l'absence de revêtement, il faut être vigilant en cas de pluie.

DÉCHETS : CE QUI A CHANGÉ EN 2025

En 2025, la CCHPPB a mis en œuvre le programme décidé collectivement par nos 21 communes en Conseil de communauté. Cela s'est traduit à Reillanne par la création d'un nouvel îlot de tri au niveau du parking, route de Cereste, ainsi qu'un autre au chemin du Paty, en cours d'expérimentation. Ainsi que par la suppression des containers à ordures ménagères encore présents dans notre commune. Actuellement, on dispose à Reillanne de huit îlots de tri permanents: les Hauts de Reillanne, les Bédauches, bd Saint-Joseph, derrière l'école, place de la Libération, chemin du Stade, route de Cereste et Garde de Dieu. Voilà une offre raisonnable de points d'apport, tant par le nombre que par leur disposition dans la commune. Or, depuis la disparition de certains containers, des habitants continuent à déposer leur sac poubelle par terre, à l'ancien emplacement du bac... au risque de polluer la rue. Lorsque l'on trie, ce qui devrait être le cas pour nous tous, on peut déposer son sac d'ordures ménagères dans la colonne qui leur est destinée.

Certaines personnes pensent-elles encore que leur production de déchets doive exclusivement être supportée par la collectivité, sans aucun effort de leur part? Allez, vous reprendrez bien un peu de civisme?



Ou bien on fait appel à des bousiers, comme ici?

Info tri : les papiers, revues, journaux peuvent dorénavant être triés avec les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou les bacs bleus, indifféremment habilités à recevoir déchets ou papiers.



Vie municipale

PARC DU LUBERON : CHARTE VALIDÉE ET ADHÉSION RENOUVELÉE EN CM

Dans sa séance du 25 août 2025, le conseil municipal a voté (avec une abstention) le renouvellement de son adhésion au Parc du Luberon, en acceptant la nouvelle Charte sans réserve. Rappelons que la cotisation communale annuelle au PNRL est de 5962.32 €, auxquels s'ajoutent 550 € pour bénéficier des permanences de son architecte-conseil environ tous les 15 jours. Ce service concernant l'urbanisme est très important pour la commune. De plus, l'architecte reçoit toute personne ayant un projet de construction ou un

besoin de renseignements. Par ailleurs, le Parc accompagne la commune sur divers dossiers, en particulier ceux liés à l'environnement (zones humides par exemple).

Pour aller plus loin :

<mailto:https://mairiereillanne.com/2025/10/17/lessentiel-de-la-charte-du-parc-du-luberon-ici/>

PRAIRIES DE L'ENCRÈME : RENOUVELLEMENT DU BAIL RURAL

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN) et la commune de Reillanne, propriétaires des parcelles dites « prairies humides de l'Encreme », ont renouvelé en octobre 2025 un « bail rural à clauses environnementales » pour 9 ans à Florian Guillaume, éleveur ovin à Saint-Martin-les-Eaux. En effet, le CEN et la commune de Reillanne ont acheté en 2018 des parcelles en copropriété, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau. Dans un but de préservation et de valorisation, les propriétaires ont confié l'exploitation de ces terres à un

éleveur, qui doit adhérer à un cahier des charges strict. Il ne doit pas modifier la structure du sol, ni par labour, ni par semi d'herbage. Ne pas drainer les parcelles ou pratiquer toute autre forme d'assèchement, ni toucher aux berges de l'Encreme et aux arbres. Et bien entendu, n'apporter aucun fertilisant (même du fumier) ni traitement phytosanitaire, et veiller à limiter un pâturage trop prolongé des animaux. Un véritable cahier des charges environnemental, pour préserver les zones humides, essentielles à la biodiversité.

UNE PAGE QUI SE TOURNE POUR LES POMPIERS...

Le 6 décembre prochain, à 19h à la salle des fêtes, aura lieu la passation de commandement entre le Capitaine Christian Galliano-Clément, actuel chef du centre d'incendie et de secours de Reillanne, et le Lieutenant Luc Canavese.

Entré aux pompiers en juillet 1984, à l'âge de 16 ans, Christian a passé ses diplômes de secourisme en 1986, et de secours routier en 1987. Il est nommé caporal en 1987, sergent en 1989, adjudant (chef de groupe urbain) en 1995, et passe son FDF3 (diplôme de chef de groupe feu de forêt) en 1998. Au cours de sa carrière, il a participé à de nombreuses interventions, parfois difficiles, et il est intervenu sur la majorité des grands feux de forêt de notre département, mais aussi en renfort extérieur (comme en Corse à la fin des années 80, à Marseille en 1997, ou plus récemment dans l'Aude).

Il a succédé à Raymond Colletti en tant que chef de centre depuis le 1er novembre 2001. Médaille d'argent des sapeurs-pompiers en 2005, nommé au grade de lieutenant en 2007, médaille vermeille en 2009, médaille d'or en 2014, il a été commandant de la compagnie de Forcalquier pendant plusieurs années également. Nommé capitaine (chef de colonne) depuis début 2018, avec son caractère bien trempé, il a depuis plus de 41 ans toujours été au service de son village et de son centre de secours, qu'il a dirigé avec ferveur et conviction. Les pompiers de Reillanne sont très fiers d'avoir servi sous ses ordres.

Désormais, il passe le commandement du centre de secours au lieutenant Luc Canavese, mais reste pompier volontaire, activité qui lui a toujours tenu à cœur. Anciens pompiers et personnels actuels, nous lui adressons un immense merci pour tout ce qu'il nous a apporté, et même pour ses coups de gueule mémorables, et lui souhaitons une bonne continuation dans son engagement !

Anne-Cécile Bellaiche



La municipalité remercie Christian Galliano-Clément pour son service et son dévouement et lui souhaite le meilleur.



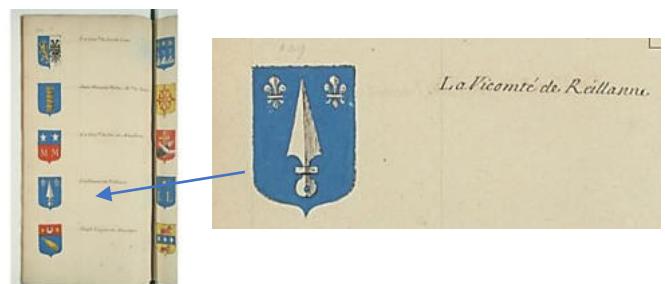
Vie municipale

DÉCOUVERTE À L'ÎLOT DU CHÂTEAU : UNE PIERRE ORNÉE DU BLASON DE REILLANNE

À l'occasion du démontage d'une cheminée moderne en briques à l'Îlot du Château, on a découvert une pierre taillée (18x24x15cm) portant sur une de ses faces les armoiries de Reillanne. Elle pourrait dater de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne, soit fin XVe ou début XVIe siècle. Il existe une représentation ancienne de ce blason dans un ouvrage publié en 1696, avec la légende « La Vicomté de Reillanne ». Le blason y figure parmi ceux du Royaume de France, dans l'Armorial Général de France, de Charles d'Hozier, 29e volume, Provence (1ère partie) folio n° 362. Sa description : « D'azur au soc de charrue d'argent posé en pal la pointe en haut, surmonté de deux fleurs de lys du même rangées en chef ». Ici, pas de bleu azur, mais un soc de charrue et deux fleurs de lys taillés assez finement dans la pierre. Selon certaines sources, le reiho ou « soc de charrue » serait l'emblème de Reillanne par un rapprochement entre les noms Reillanne et reiho. Des fouilles archéologiques ont été prescrites, elles auront lieu en 2026 après la réalisation du gros-œuvre et uniquement dans les étages du bâtiment. Les poutres et les murs tout particulièrement seront étudiés et analysés, notamment par la dendrochronologie (datation du bois).



La face ornée de la pierre retrouvée à l'îlot du Château en septembre 2025, encastrée dans une cheminée moderne en briques.



PORTE DE L'ÉGLISE : UNE RESTAURATION ATTENDUE ET NÉCESSAIRE

Cette opération « patrimoine » a bénéficié de l'aide de la DRAC à hauteur de 20%, soit 2326€, Coût total (menuiserie et peinture): 13 444,94€ TTC. Une subvention FODAC (2907€) a été demandée au Département, elle est en cours de traitement. Reste à charge pour la commune: 6395€. La peinture traditionnelle (Benjamin Housiaux, Reillanne) : un brun clair proche de la teinte du noyer neuf (« cordage chanvre goudronné », de la manufacture Malouinières).



L'entreprise Mestre (Arles) à l'ouvrage



Toute la porte est en noyer. Certaines moulures ont été remplacées, et du bois a été inséré pour remplacer la matière manquante. Et de nouveaux clous ont été forgés.



Vie municipale

ARCHÉOLOGIE À LA « PORTE » SAINT-PIERRE : QUELS RÉSULTATS ?

Lors de la rénovation de la « porte Saint-Pierre » en avril 2025, une fouille archéologique préventive a été prescrite par le Service régional d'archéologie PACA (arrêté Patriarche 15665 2024-388 du 9 juillet 2024). Vincent Buccio, alors directeur du Service départemental d'archéologie du 04 (SDA), a été chargé par la commune de mener cette courte fouille d'une semaine, assisté de Yann Dedonder (SDA), pour un devis de 2568€ TTC. Coline Phily (architecte, PNRL) a participé bénévolement à la fouille.

Le but de cette étude visait à mieux connaître la chronologie de construction de l'édifice par rapport au rempart attenant, et à apporter des éléments pour en préciser la fonction. Selon le rapport de fouille de Vincent Buccio (août 2025), quels en sont les résultats ?

Premier constat de Vincent Buccio, à la suite des archéologues François Guyonnet (2002) et Dominique Peyric (2000), il apparaît « *raisonnable de renoncer à considérer cette structure comme une porte* ». Donc, exit la « porte Saint-Pierre », et bienvenue (mais cela reste une hypothèse) à la « tour-clocher Saint-Pierre », édifiée à l'extérieur de la fortification urbaine pour « *économiser de l'espace urbain et monumentaliser ce secteur* ».

Pour ce qui est de la chronologie : l'église Saint-Pierre et la voie qui y mène sont mentionnées dans la première moitié du XI^e siècle. Par la suite, une enceinte est édifiée, qui s'appuie sur le mur gouttereau de l'église en formant un doublage de ce dernier. Puis, la tour-clocher est édifiée contre cette courtine.

Pour ce qui est de la datation de la tour-clocher : d'après le style architectural, et en l'absence de tout autre indice chronologique, on peut proposer avec prudence d'attribuer l'édifice au XII^e siècle ou début du XIII^e siècle.

Cependant, une céramique trouvée à proximité des fondations de la tour est attribuable au XVI^e siècle. Elle est compatible avec l'analyse au radiocarbone (C14) des

mortiers prélevés dans un trou de boulin, datés de la première moitié du XV^e siècle. Au vu de ces deux éléments, une autre hypothèse émerge : la tour a pu être construite à l'extrême fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

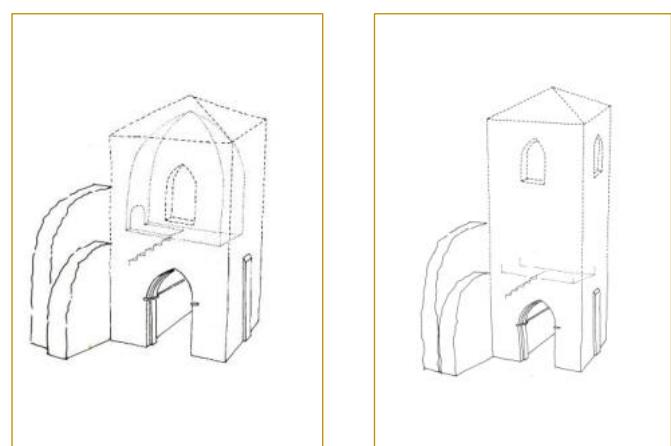
Découverte d'un escalier permettant d'accéder de la rue à un premier niveau, ce qui confirme la présence d'au moins un étage.

I. G. (d'après le rapport de V. Buccio)



Coline Phily, lors des journées du Patrimoine en septembre 2025. Au public s'interrogeant sur l'aspect « déroutant » du monument rénové, avec des joints clairs et épais, et un « dôme » de chaux très voyant. C. Phily a expliqué les contraintes techniques qui ont conduit l'architecte, avec l'artisan ABC, vers certains choix par ailleurs validés par la DRAC, le monument étant inscrit MH.

Ci-contre, deux hypothèses proposées par Coline Phily, architecte du patrimoine, après la découverte par les archéologues d'un escalier dans le monument. Dans le second dessin, la tour mesure environ 15m de haut, ce qui permet un second étage, que la maçonnerie peut parfaitement supporter. Le premier étage décrit lors de la vente des biens nationaux en 1795 peut avoir été un état intermédiaire postrévolutionnaire : l'église étant alors déjà détruite, la tour a pu être rabaisée. (Cf. V. Buccio)





Communauté de communes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE MAI 2025

CONSEIL DU 28 MAI 2025

Gérard Burcheri, maire de Redortiers, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 26 délégués présents et 8 procurations.

Le précédent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation.

- **Répartition des sièges** : dans la perspective des prochaines élections municipales, l'assemblée adopte à l'unanimité la répartition des sièges avec un délégué supplémentaire pour Revest-du-Bion.
- Devant la difficulté de recouvrer les subventions dues par le Conseil régional, **l'assemblée décide à l'unanimité de ratifier les décisions** (présenter 3 demandes de financement).
- A l'unanimité l'assemblée décide de fixer le loyer de la boucherie de Reillanne à 307,14 € et autorise le président à signer le bail locatif.
- L'assemblée fixe à l'unanimité le loyer à 1 100 € pour le café-hôtel-restaurant de Revest-du-Bion et autorise le président à signer le contrat administratif de location.
- Sous réserve des prescriptions, l'assemblée émet à la majorité avec 32 voix et 1 abstention un avis favorable à la création de crèches à Banon et Saint-Maime.
- Autorisation à l'unanimité des décisions modificatives pour faire un emprunt de 500 000 € auprès de la Banque des territoires pour une avance financière de 108 000 € à la commune de Revest-des-Brousses pour l'acquisition d'un terrain et 400 000 € pour la réhabilitation de la salle polyvalente de Dauphin.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature de l'avenant n°2 à intervenir avec le Conseil départemental (reste la somme de 282 137 € à répartir sur l'enveloppe de 631 692 € du Contrat départemental de solidarité territoriale).
- Autorisation à l'unanimité donnée au président pour signer la convention à intervenir notamment dans la gestion de la crèche de Saint-Michel l'Observatoire.
- Le Conseil régional a adopté un programme visant à soutenir la réhabilitation du petit patrimoine immobilier et mobilier. Le montant des crédits alloués à cette opération est de 150 000 € avec un taux maximum de 40 %. Plusieurs communes ont manifesté leur intérêt pour ce programme.
- L'assemblée adopte à l'unanimité l'étude d'impact financier concernant l'extension du bâtiment Collines de Provence évaluée à 1 400 000 €, alors que les ressources de la section fonctionnement du budget annexe sont de 1 250 000 €.

CONSEIL DU 29 AOÛT 2025

Jean-Paul Grossot, maire de Saint-Michel l'Observatoire, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 28 délégués présents et 6 procurations.

Le précédent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation.

- Le président informe les élus qu'une subvention du Fonds vert de 209 107 € a été attribuée pour la réhabilitation de la maison de la place à Reillanne.
- La consultation pour l'aménagement de la maison « Villardo » à Reillanne va être effectuée.
- **Maison du tourisme à Banon** : par souci d'efficacité, il est suggéré de recourir à une délégation de maîtrise d'ouvrage en raison de 2 projets concomitants, l'un porté par la commune, l'autre par la communauté. L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'une convention.
- **Convention pour le gymnase de Banon** : le Conseil départemental a adressé un projet de convention qui prévoit une participation financière de 15 € de l'heure pour l'usage de la structure par les élèves du collège. Monsieur Depieds rappelle qu'il s'agit d'un contrat d'adhésion qui a été proposé au Conseil départemental et qu'il n'y a pas de possibilité de négocier.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature du contrat de location au prix de 1 200 € mensuel pour une entreprise qui produit des glaces à l'hôtel d'entreprises situé à Mane.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la cession des parcelles D 1063 et 1077 à l'Ets Nutrition et Santé.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature d'avenants pour l'atelier-relais de Banon. Le maître d'œuvre a oublié ou négligé certaines prestations qui se révèlent indispensables.
- L'assemblée autorise à l'unanimité la signature des contrats de location et fixe les loyers dans les locaux au rez-de-jardin de la crèche à Saint-Michel : 573,20 € pour le kiné, 222,32 € pour l'orthophoniste et 121,60 € pour la psychologue.
- Au regard du classement des offres, l'assemblée décide à la majorité avec 31 voix pour et 3 abstentions de retenir le cabinet d'architectes SHED pour l'hôtel de Banon.
- L'assemblée décide à la majorité avec 33 voix pour et 1 abstention d'acquérir une propriété à Oppedette (87 000 € + 7 000 € de rémunération) pour créer un café-restaurant, un logement pour le gérant, une salle communale, un local technique et peut-être un logement supplémentaire.
- Décision à l'unanimité d'effectuer un prêt relais auprès du Crédit Agricole de 600 000 € (taux 3,59 % sur 24 mois) pour supporter les dépenses dans l'attente des subventions.
- L'assemblée est favorable à la majorité (33 voix pour et 1 abstention) pour la sortie du SYDEVOM de la Communauté de communes du Sisteronais.



Communauté de communes

SUITE DU CONSEIL DU 29 AOÛT 2025

- **Maison de la Place à Reillanne** : l'assemblée autorise à l'unanimité le président à présenter la demande de financement (43 500 €) à la Région.
- **Entretien des chemins de randonnées** : l'assemblée autorise à l'unanimité le président à solliciter le financement auprès du conseil départemental (50 % de 25 441 €).
- **Travaux de voirie suite aux inondations** : l'assemblée autorise à l'unanimité le président à solliciter le financement auprès de la dotation de solidarité (DSEC) soit 50 % de 354 669,13 €.

CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2025

Sylvie Martelli, maire d'Aubenas les Alpes, accueille les conseillers communautaires. Le quorum est atteint avec 25 délégués présents et 7 procurations.

Le précédent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation.

- **Le président informe** les délégués que le **projet d'hôtel de Banon** ne sera pas réalisé par la CCHPPB, le propriétaire souhaite le réaliser lui-même.
- L'assemblée décide à la majorité, avec 26 voix pour et 6 abstentions, le versement d'un fonds de concours à la **commune de Saumane pour l'achat d'un véhicule et l'isolation thermique de la boulangerie** pour un montant de 10 099 €.
- **Autorisation à la majorité**, 31 voix pour et 1 abstention, pour la signature avec l'EPFR (établissement public foncier régional) pour **l'acquisition de la propriété à Mane (cadastrée E 1040)** ; le paiement interviendra au plus tard 6 mois après.
- **Extension du bâtiment Collines de Provence** : l'assemblée autorise à l'unanimité le marché avec l'entreprise AE2C (électricité) pour un montant de 29 139,29 € HT.

- **Autorisation à l'unanimité de signer le marché avec Forasud** pour un montant de travaux de 218 908 € TTC afin de sécuriser la ressource en eau sur Dauphin, St-Maime et la Zone de Pitaugier.
- **L'assemblée autorise à l'unanimité la signature du contrat administratif de location du local Bals'art à Banon.** Le loyer est fixé à 7141,20 € avec, à l'issue du contrat, une soule d'un montant de 150 000 €. Les panneaux photovoltaïques seront à la charge du locataire.
- Autorisation à la majorité (30 voix pour et 2 abstentions) pour la signature de la convention d'occupation du planétarium selon des conditions nouvelles : baisse du loyer (2000 € au lieu de 2500 €) tout en annexant l'amortissement du matériel à changer sur 10 ans au taux de 50 %.
- **Autorisation à l'unanimité de signer le contrat de prêt à usage** avec la commune de Saint-Martin-les-Eaux pendant les travaux dans les locaux de la mairie.
- Le président est autorisé à signer une convention tripartite avec la **Poste de Banon** qui est reconnue « France-service ».
- **Conventions signées avec Cyclevia** (reprise huiles de vidange) et Ecopae ((reprise petits extincteurs)).
- Autorisation donnée à l'unanimité au président pour signer un contrat de prêt (2,30 % sur 40 ans) avec la Banque des territoires pour les travaux de la maison de la Place et de la **maison dite « Villardo » à Reillanne**.
- **Révision du loyer du café restaurant de Villemus** : l'assemblée décide à l'unanimité de fixer le loyer mensuel à 500 €.
- Autorisation à l'unanimité de déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires pour la **ZAE de Dauphin**.

Pour aller plus loin: <https://www.cchppb.fr/communaute-communes-haute-provence-banon-deliberations/>





Vie des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS, FOISONNANT SOUS LA PLUIE !



Merci aux pompiers de Reillanne pour leur démonstration bien appréciée et utile!



Reillanne compte au moins **45 associations**, sport, solidarité, nature, culture... Elles témoignent de notre diversité et d'un lien social fort et durable. La commune les soutient de multiples manières dont financièrement. **Le dépôt des demandes de subventions devra se faire avant le lundi 23 février 2026**, avec un dossier qui comporte impérativement bilan et prévisionnel financiers, état des projets etc. Le Département et l'État aident également les assos, renseignez vous. N'hésitez pas à demander un rdv en mairie pour préparer le dépôt de votre demande ou pour tout autre question.

I. G.



SALON DES ARTS PLASTIQUES AU MUSÉE DES AMIS DES ARTS : LE LARGUE VU PAR LES ARTISTES



Vernissage de l'expo avec l'accueil des visiteurs par le président de l'association Michel Grenet. Merci aux nombreux artistes, inspirés cette année par le Largue, rivière emblématique de Reillanne. Contact des Amis des Arts: 06 72 68 57 49

TENNIS-CLUB : RÉFLECTION DU COURT N°2 CET ÉTÉ !



Mettant à profit l'arrêt des activités cet été, un des deux courts de tennis a été rénové par l'entreprise Laquet Tennis (Drôme), pour un montant TTC de 4849,92 €. Un court tout neuf pour accueillir les joueurs, petits et grands! Contact du club: Jean-Claude Fusari 06 51 96 32 94



Vie des associations

LA MÉDIATHÈQUE, AVEC L'ASSOCIATION LECTURE & CULTURE : PARTENARIATS, ANIMATIONS ET RENDEZ-VOUS.

À la médiathèque, ce sont des milliers d'ouvrages, rafraîchis régulièrement, qui sont mis à la disposition des abonnés. Romans, documentaires, BD, livres en gros caractères, périodiques, CD et DVD constituent nos collections.

Un espace jeunesse (0 à 16 ans) propose des albums, livres d'apprentissages, BD, mangas, CD, DVD, romans et documentaires.

Cette année, deux collections sont venues enrichir l'offre de prêt. Un fonds de mangas et des DVD, qui, grâce à notre partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt, sont renouvelés tous les 6 mois.

Sur la proposition du Bureau de l'association, le conseil municipal a voté une réduction de 30% du montant de la cotisation annuelle, favorisant ainsi l'accès à la culture à un plus grand nombre. Celle-ci est passée de 15€ à 10€ pour les adultes. Elle est de 2€ pour les enfants.

Nos partenariats :

Prêts de livres jeunesse à la Crèche et au Centre de loisirs de Reillanne.

Prêt et accueil en médiathèque de l'association MAGMA avec des ateliers et animations aux « minos » et « ados ». Entre autres une journée de créations de livres sensoriels avec la complicité d'AnYsa, graphiste.

Amicale coopération avec Murielle Zanini, autrice, qui a rédigé le texte inédit de « La dictée ».

Nos animations :

Depuis janvier 2025 un atelier d'écriture animé par Emmanuel Loi, auteur, vous invite un samedi sur deux de 10h à 11h30, à venir jouer avec les mots dans une ambiance conviviale, vivante et créatrice.

AnYsa anime un atelier d'illustration les mercredis de 14h à 17h à destination des enfants.



L'équipe de la médiathèque: Véronika, Brigitte et Patricia.

Nos Rendez-Vous :

Un été avec Paul Cézanne du 1er juin au 12 octobre, à l'occasion de l'exposition internationale consacrée à Cézanne au musée Granet d'Aix-en-Provence. Mise à disposition d'ouvrages dédiés au peintre aixois.

Biblis en folie en octobre, une manifestation initiée par le Ministère de la culture. Le samedi 4 octobre en collaboration avec l'association MAGMA, a lieu un atelier de création de BD suivi d'une exposition des travaux des enfants.

Le mois du doc en novembre, organisé par Images en bibliothèque et relayé par la BDP avec la collaboration de LA STRADA.

Projection du documentaire *La Restanza* en présence de la réalisatrice, Alexandra Coppola. Le samedi 15 novembre 2025 à 17h00 à la salle polyvalente.

Un quart d'heure de lecture en mars, sous l'égide du Centre National du Livre.

La dictée en avril, en partenariat avec le Festival du Livre de Paris et Murielle Zanini.

On lirait le sud en juin proposé par le Centre Régional du Livre, région PACA, des propositions de livres d'auteurs locaux.

DÉCEMBRE : Noël...

Projets à l'étude :

Sorties culturelles, participations en janvier aux *Nuits de la lecture* et en mars au *Printemps des poètes*.

Suivez notre actualité qui est relayée par la mairie de Reillanne :

<https://mairiedereillanne.com>

<https://www.facebook.com/Marie-de-Reillanne>

Rappel: les ouvrages empruntés doivent être rendus. Il est toujours possible de demander une prolongation de prêt.

Les bénévoles de la médiathèque

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

Permanences : jeudi et samedi de 10h à 12h

Tel : 04 92 76 46 08 (aux heures de permanence)

Courriel : reillanne.biblio@orange.fr



Vie des associations

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION MAGMA POUR 2025-2026

Les sorties Jeunes se poursuivent avec Magma, voici quelques photos souvenirs de nos sorties tout au long de l'année dernière :



Et voici le programme pour cette fin d'année 2025, les inscriptions sont ouvertes !

Sorties JEUNES
Loisirs, sport & culture à partager

Pour les jeunes, de 12 à 17 ans

AU PROGRAMME

OCTOBRE Samedi 11 octobre Escape game "outdoor" à Aix-en-Provence	DECEMBRE Date à définir Ciné - Pizza Avatar en 4DX à Plan-de-Campagne
NOVEMBRE Dim 16 novembre Visite de la Grotte Cosquer à Marseille	

Inscriptions et infos à :
magma04asso@gmail.com - 0665263830

Tarif : 20€ la journée, pour les adhérents / + 5€ pour les non-adhérents (coût de l'adhésion annuelle), comprenant le déplacement, le déjeuner et le goûter

C'est quoi les sorties jeunes ?! Proposition mensuelle dédiée à tous les jeunes de 12 à 17 ans.

- Partager une journée autour d'une activité.
- Favoriser l'accès pour TOUS aux loisirs, au sport et à la culture.
- Vivre ENSEMBLE une aventure inédite et animée !!
- Initier les JEUNES aux actions participatives en leur demandant de s'impliquer sur la programmation et le financement.
- Se rencontrer pour imaginer et construire plein d'autres projets !!

NOUVELLE PROPOSITION POUR LES JEUNES DE 12 À 25 ANS À REILLANNE

L'association Magma propose à tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans, un rendez-vous mensuel pour évaluer leurs besoins et construire, ensemble, une offre de service en partenariat avec des structures dédiées à la jeunesse.

À quoi peut répondre ce service ?

- Je dois aller à un rendez-vous et je n'ai pas de moyens pour me déplacer
- J'aimerais faire un service civique en mission à l'étranger, comment faire ?
- J'ai besoin d'aide pour réaliser mon CV
- Je me pose des questions sur mon parcours scolaire
- Je cherche un job d'été et j'aimerais me former aux métiers de l'animation
- Je recherche un logement
- Je voudrais être plus autonome et passer mon permis de conduire

- Je me questionne sur mon projet professionnel
- Je suis à la recherche d'un stage
- J'ai envie de monter un projet, comment dois-je m'y prendre ?

Ou simplement se retrouver entre jeunes, jouer à des jeux de société, proposer des idées de nouvelles actions ... ? D'autres suggestions ... ?

Venez répondre à notre questionnaire pour nous indiquer vos besoins, vos centres d'intérêts, ce qui pourrait vous donner un coup de pouce, soutenir vos initiatives, sur tous les sujets qui vous concernent !

1er rendez-vous : dimanche 7 décembre de 13h à 17h à l'Office de Tourisme.



Vie des associations

L'ÉCOLE DE MUSIQUE : PROPOSITIONS 2025-2026 !



The poster features large, bold text at the top: "ATELIERS COLLECTIFS" in blue and "ENFANTS" in orange. Below this is a stylized illustration of a colorful striped instrument, possibly a xylophone or marimba. The word "DECOUVERTE" is written vertically in large letters, followed by "3 - 7 ANS". To the left, there's a drawing of a triangle and a pencil. A speech bubble contains the text "AVEC MÉLINE DEMARIA". Below "DECOUVERTE" are the words "LES JEUDIS DE 16H45 À 17H30". To the right, there's a small illustration of a child's head. The text "PARTONS À LA DÉCOUVERTE DES SONS ET DES RYTHMES, UN NOUVEAU LANGAGE S'OUVRE À NOUS !" is written in a flowing script.

MUSIQUE EN PRATIQUE
8 - 11 ANS

AVEC PAULINE PAGET

LES MARDIS DE 16H30 à 17H30
A L'ÉCOLE DE MUSIQUE
APPRENTISSAGE LUDIQUE DU SOLFÈGE ET
DU CHANT CHORAL, DÉCOUVERTE DES
PERCUSSIONS DU MONDE

COURS D'ESSAI GRATUIT !
RENSEIGNEMENTS AU 06 73 81 91 01
TOUTES ADHÉSIONS SONT À L'ASSOCIATION
COÛT D'ADHÉSION :
- COURS + 11 ANS : 300€ / AN
- DÉBEGESTE SELON QUOTIENT MENTAL

LE COURS DE M.E.P. INCLUS SI
INSCRIT A UN COURS PARTICULIER !

Mairie de Reillanne ALPES DE PROVENCE LE PARISIEN

ATELIERS COLLECTIFS ADOS - ADULTES

CHOEUR CLASSIQUE
A PARTIR DE 16 ANS
LES MERCREDIS DE 19H à 21H
SALLE DES FÊTES
REPÉRATOIRE CLASSIQUE ET PROPRE,
MUSIQUE D'OPÉRA,
CE崔TEMENT A LA RECHERCHE DE MUSIQUES
ET EXPÉRIENCES INÉDITES EN FIN D'ANNÉE

GRAND ORCHESTRE DE REYLLENE
A PARTIR DE 11 ANS
LES JEUDIS DE 19H à 20H30
SALLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
PRATIQUE DE GRANDEUR DES INSTRUMENTS ALTO/BASSON

ATELIER JAZZ VOCAL ADULTES
UN MARDI SUR DEUX DE 19H à 20H
SALLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DES MUSIQUES MODERNES
EN PRÉPARATION à 2022 PAR LES
COLLABORATIONS AVEC L'ATELIER DES SILENTES

COURS D'ESSAI GRATUIT !
RENSEIGNEMENTS : 01 45 73 21 95
POUR TOUTES ET TOUS DE 4 À 100 ANS
- CHOEUR CLASSIQUE / CHORALE
- GOSSE : 115 €/AN
- ADOS : 125 €/AN
- DEGRESSIONS SELON DISPOSITION FAMILIALE

Mairie de Reyllene
ALPES MARITIMES PROVENCE
Région PACA

NOUVEAU à l'École de Musique de Reillanne : 2 ateliers de groupe *ADOS-ADULTES* à découvrir !

Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous, vous pouvez les rejoindre même en cours d'année et bien sûr vous pouvez essayer gratuitement sans engagement si vous le souhaitez.

- Le **Grand Orchestre de Reillanne** dirigé par Pauline Paguet
1 JEUDI SUR 2 de 19h à 20h30 à École de Musique
Tarif : 75€ par an + 5€ d'adhésion à l'association.

Renseignements auprès de Pauline au 07 67 30 37 58

- L'Atelier de **Jazz Vocal**, dirigé par Sylviane Gentil
1 MARDI SUR 2 de 18h à 20h à l'École de Musique
Tarif : 75€ par an + 5€ d'adhésion à l'association.

Renseignements auprès de Sylviane au 06 70 60 44 08

Pour les autres propositions, nous avons toujours l'atelier de Découverte pour les petits, la Musique en Pratique pour les plus grands, et la Formation Musicale pour les ados-adultes ! Et bien sûr le Chœur Classique dirigé par Sylviane Gentil avec au programme cette année rien de moins que Le Requiem de Mozart !!

Et toujours nos basiques à partir de 6 ans : guitare, piano, chant musiques actuelles, chant lyrique, batterie, saxophone et flûte traversière !! (Les cours soulignés ont encore des places libres, n'hésitez pas à essayer !)

Nos tarifs sont adaptés en fonction des revenus, et pour les plus modestes le CCAS propose une aide supplémentaire pour les enfants et adolescents ! Renseignements en Mairie !

Benseignements : ecolemusiquereillanne@gmail.com

TEMPS DANSE AND Co. 2025/2026 : C'EST REPARTI !



... MUNZ
FLOOR

**UNE PRATIQUE ACCESSIBLE À TOU·TE·S
QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE**

Une approche corporelle fasciathérapeutique qui vise à libérer des douleurs chroniques ou passagères.

- Par la mise en mouvement des chaînes musculaires croisées.
 - Par le travail de spirale qui redonne énergie, tonicité, mobilité et liberté articulaire.
 - Par les micro mouvements, effectués au sol (hors gravité) dans une extrême flexion, qui décongestionnent vos fascies.

On sait aujourd’hui le pouvoir extraordinaire des fascias et leur vertu antalgique et anti-inflammatoire quand ils retrouvent leur fonction vitale et régénératrice, à savoir l’autoproduction de collagène (résistance) d’elastine (souplesse) de protoglycane (hydratation) qui revitalisent nos muscles et organes.

C'est une technique à traverser et expérimenter pour toute/s celles et ceux qui souhaitent trouver ou retrouver un équilibre et un bien être mental et corporel profond et durable.



Vie des associations

DON DU SANG : VENEZ NOUS REJOINDRE !

Voilà un an, notre amicale fêtait ses trente années d'existence et de présence sur notre canton afin d'assurer la promotion du don de sang. Les donneurs de sang de ce territoire sont fidèles et répondent aux appels, qu'ils soient remerciés pour ce geste généreux.

Dans notre région PACA le Sud , les besoins pour soigner les malades sont de l'ordre de 800/1000 poches de sang par jour ; et rappelons le ; aucun substitut ne peut le remplacer. Sur le plan national et en 2024 ; 2 681 510 dons ont été effectués par 1 506 534 donneurs suivant la décomposition : 2 219 254 pour le sang total 382 956 pour le plasma 79 300 pour les plaquettes.

Les donneurs représentent 3,5 % de la population en âge de donner et le nombre moyen de dons par donneur est de 1,8. Ces résultats demandent réflexion pour ne jamais manquer de produits sanguins c'est pourquoi nous vous invitons dans nos collectes et ainsi faire partie de la chaîne de solidarité que représente le don de sang.

Les conditions pour faire un don sont : être âgés entre 18 et 70 ans révolus – peser plus de 50 kg et bien sûr, être en

bonne santé. La confirmation de donner sera faite à l'issue de l'entretien médical durant la collecte.

Prochaine collecte à Reillanne : le mercredi 5 novembre de 14h30 à 19h dans la salle des fêtes. Privilégiez un rendez-vous à : dondesang.efs.sante.fr

Renseignements : Bernard Gros 06 15 40 16 24
dondusangreillanne@gmail.com



DESSIN ET PEINTURE À REILLANNE : UN ATELIER ET DES SORTIES

L'association « Dessin et peinture à Reillanne » a repris ses activités le 16 septembre. Nous proposons un atelier bimensuel de dessin, peinture autour de modèles vivants, de portraits et de travaux de composition. Les séances ont lieu à la salle des « pénitents » en bas du boulevard de Salve.

Notre groupe, composé aussi bien d'amateurs que de professionnels, agit dans la bienveillance et aucun jugement de valeur n'intervient dans nos séances. Sur demande, bien sûr, quelques conseils peuvent être prodigués. La cotisation annuelle est de 15€. Les séances durent 3 heures de 17 h à 20 h. Pour les sessions de portrait et de travaux de composition une participation de 3€ est demandée, 10€ pour les modèles vivants. Nous organisons aussi des sorties

« sur le motif » à la belle saison. Pour ces sorties une participation de 3€ est demandée.

Michel Grenet pour l'association





Vie des associations

LA FÊTE DE L'ARBRE AU VERGER VILLAGEOIS: NATURE, CULTURE ET LIEN SOCIAL

C'était la fête de l'arbre le samedi 18 octobre au Verger villageois de Reillanne !

Une belle journée ensoleillée avec un parcours découverte, les stands de La Thomassine, l'Amapi, la LPO, un apiculteur de Vachère et une passionnée d'oiseaux.

Un atelier land art animé par Aniisa nous a permis de laisser libre cours à notre créativité.

Un repas partagé a clôturé cette matinée bien remplie
Enfin, l'après midi nous avons assisté à "la Danse de la pluie"
une conférence gesticulée de Thais Boudot.



Merci à tous les participants qui ont donné toute sa saveur à cette journée !

Nous vous proposons de venir nous rencontrer tous les 1ers samedi matin du mois... c'est la matinée où nous prenons soin du Verger;
Bienvenue !

Vous pouvez nous joindre : lepoirier04@protonmail.com

L'ÉCHAPPÉE REILLANNAISE: CONVIVIALITÉ ET DANSES LATINES

Une nouvelle association « L'Echappée Reillannaise » a été créée le 10 juin dernier dont Rébecca Cabassut est la présidente. Cette association a pour but de favoriser les rencontres, les échanges afin de renforcer les liens sociaux qui se perdent de plus en plus de nos jours.

Rébecca et Stephan Cabassut en cuisine!



Pour la 2ème année consécutive, Reillanne vibre aux rythmes des danses latines (salsa et bachata) grâce aux cours proposés par l'ER à la salle des Fêtes de Reillanne les vendredis à partir de 20 h et dispensés par l'Association Passion Latina, Eve et Didier.

Nous avons également de nombreux projets pour encourager une vie active et saine mais nous avons besoin de vous, de votre aide et de votre soutien si nous voulons mettre en place des activités de loisirs et de détente sur la commune de Reillanne. Questionnaire disponible.

Rejoignez-nous, n'hésitez à nous contacter pour plus d'informations, venez découvrir notre programme et compléter notre questionnaire :

- Par email : gbressand04@gmail.com
- À la salle des Fêtes de Reillanne le vendredi soir
- Sur la place de Reillanne au food truck de Rébecca.

À très vite!

Le bureau



Ghislaine et Jean-Marc Bressand



Vie du village

FÊTE DE LA MUSIQUE : LE VILLAGE AUX MUSICIENS !

Ce vendredi 21 juin, le soleil était au rendez-vous pour le passage à l'été, et la musique aussi !

Les rues du village ont résonné de mille notes : pendant toute la soirée, des musiciens pour la plupart amateurs (et bénévoles) ont animé le village, dans un état d'esprit qui se voulait respectueux de la fête de la musique telle qu'elle était à son origine. Pas moins de 7 espaces étaient occupés, de l'esplanade st Denis à la terrasse des cafés en passant par les petites et grandes places du village et le jardin des Amis des Arts, donnant l'occasion de déambuler dans le vieux village et de (re)découvrir ses petites rues pleines de charme. L'offre musicale était variée et permettait aux jeunes et moins jeunes d'y trouver leur compte.

Un grand merci aux musiciens, sans qui cette fête n'aurait pas lieu, et aux bénévoles qui ont préparé et servi le repas aux musiciens !

Lucie Roux, conseillère municipale



(Photos Florence Dibon)



QUELQUES VUES DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2025 À REILLANNE !



« Les âmes lointaines » d'après Maupassant : une balade théâtrale avec l'Incertaine Compagnie à Saint-Denis le 26 juin.



La Singular Tropique



Alambic



Le 25 juillet avec le comité des Fêtes !
Ambiance festive garantie !



Le 6 septembre,
musique, contes,
bal et soupe au
pistou à Saint-
Denis avec le
Printemps du
Faubourg, une
très belle soirée !



Vie du village



Vendredi 8 août à Saint-Denis: coucher de soleil sur « Fantasio » d'Alfred de Musset, par le collectif Particules.



Chapelle Saint-Denis le 14 août, avec Mozart, Beethoven et l'Italie! Récital aux chandelles de Nicole Tamestit, violon classique, et Pierre Bouyer, pianoforte.



Le 27 juillet, de très nombreux Reillannais ont assisté à la projection du film « Après la guerre », précédée d'une conférence: « la 8^{ème} compagnie Brandebourg : bras armés contre les maquis ». par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales.



REILLANNE DANS LE RÉTRO...



Le 10 août 1964, dans la rubrique « La vie des communes » du journal Le Provençal (devenu La Provence), la municipalité de Reillanne s'expliquait sur des travaux engagés en plein été rue Grande et rue de l'Hôpital, causant aux riverains d'importants désagréments. C'est qu'il y avait urgence, les immeubles sis sur ces parcelles pouvant « s'effondrer d'une minute à l'autre ». Voilà qui rappelle la situation actuelle du centre-village, y compris les rapports des experts. L'ensemble du bâti de ce quartier a connu et connaît encore des désordres importants. Espérons que le chantier actuel y apporte une solution satisfaisante, et surtout pérenne.



Vie du village

VIVE LE CASTOR, AGENT DE LA BIODIVERSITÉ !

Depuis 2016, le Conservatoire des espaces naturels (CEN) et la commune de Reillanne ont noué un partenariat pour la préservation des prairies humides de l'Encreme, affluent du Calavon. Ce partenariat prend la forme de conventions d'intervention foncière entre la SAFER, le CEN, le PNRL et la commune. Par exemple, en 2017, le CEN et Reillanne ont coacquis un tènement de 5,14 ha en bordure de l'Encreme. Autrefois cultivée en maïs, cette parcelle a été convertie en prairie permanente depuis 2018.

Ces terres en copropriété CEN/commune de Reillanne sont bordées par un fossé temporairement en eau qui se déverse dans l'Encreme. Ce fossé appartient à la commune de Reillanne, et il est bordé en rive droite par une parcelle cultivée privée.

Or, en 2020, une famille de castors a commencé à édifier des retenues à la confluence du fossé et de l'Encreme, entraînant la formation d'un petit étang, avec la présence d'hélophytes (plantes semi-aquatiques) et d'herbiers aquatiques. Ces ouvrages ont permis une remontée du niveau d'eau de

l'Encreme et probablement de la nappe alluviale. L'action du Castor favorise donc la création d'un écosystème original, en ralentissant l'écoulement de l'eau, avec soutien en période d'étiage. Voilà un exemple assez remarquable de régénération naturelle d'un cours d'eau, depuis longtemps éprouvé par des actions humaines peu favorables.

Afin de préserver, étudier et valoriser cet écosystème installé grâce au castor, la commune de Reillanne a accordé (le 25 août 2025 en conseil municipal et à l'unanimité) au CEN-PACA, un bail emphytéotique de 99 ans sur la parcelle W21, pour un montant annuel symbolique d'1 euro, soit 99€ au total. Durant cette période, le CEN aura le plein usage de cette parcelle. Les frais de notaire, estimés entre 1000 et 1500€ environ, seront subventionnés à 80% par l'Agence de l'Eau, les 20% restant étant pris en charge à parts égales par le CEN et la commune de Reillanne.

Une action communale de plus en faveur des zones humides et des espaces naturels.

I. G. (d'après le PNRL)



Sortie de printemps des castors (Jérôme Brichard, PNRL)



Vue aérienne du plan d'eau « des castors »



L'emprise du bail emphytéotique et les différentes parcelles



Vues du plan d'eau « des castors »



Vie du Village

CHAUVES-SOURIS DU MOULIN DÉLESTIC : UNE PRÉSENCE CONFIRMÉE

En juillet, deux spécialistes des Chiroptères, le nom scientifique des chauves-souris, sont venus au moulin Délestic faire un comptage de ces petits mammifères présents dans le bâtiment. La saison est propice car les jeunes nés en début d'été sont encore avec leurs mères. L'étalement récent de l'intérieur du moulin a permis d'accéder aux combles que les chauves-souris occupent plus particulièrement pour mettre bas. 54 individus de trois espèces différentes (sur 33 espèces présentes en France) ont pu être observées : le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand rhinolophe (*R. ferrumequinum*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). Les

chauves-souris sont protégées par la loi du 10 juillet 1976, mais elles sont actuellement menacées : disparitions des gîtes de mise-bas ou d'hivernage, usage des pesticides, destruction des haies et des insectes... De plus, leur reproduction est lente : après deux mois de gestation, chaque mère met bas un seul petit, qu'elle allaita durant quelques semaines jusqu'à ce qu'il apprenne à voler et chasser des insectes. L'hiver, faute de nourriture, les chauves-souris entrent en léthargie dans des lieux à température et humidité constantes, grottes, arbres creux, où il convient de les laisser dormir.

I. G.



Intérieur du moulin Délestic où l'on repère des chauves-souris suspendues aux poutres et au plafond..

Le Petit Rhinolophe (ou Petit fer à cheval) mesure entre 3,5 et 4,5 cm à l'âge adulte et pèse entre 4 et 7 grammes. C'est une des plus petites chauves-souris d'Europe. C'est par son nez en forme de fer à cheval qu'il émet des ultrasons. C'est l'espèce la plus nombreuse au moulin.

Photos Fanny Albalat (sauf ici à gauche Ludovic Jouve)



Non, les chauves-souris ne s'accrochent pas aux cheveux ! Non, elles ne sont pas des vampires ! Non, elles ne nous envahissent pas ni portent malheur ! En revanche, elles consomment des insectes en grande quantité, dont des moustiques et des papillons de nuit néfastes aux cultures, elles sont donc très utiles ! Protégeons-les !

MOULIN DÉLESTIC : DÉPÔT DE PERMIS IMMINENT POUR UNE PREMIÈRE TRANCHE DE TRAVAUX DE SAUVETAGE

Après avoir étudié l'avant-projet sommaire (APS) présenté aux élus en septembre 2025 par l'architecte du patrimoine Juliette Codou, la municipalité opte pour une première tranche de travaux de sauvetage du bâtiment. Le budget de l'opération s'élève à 675 450€ HT, sans la maîtrise d'œuvre. Pour cette réalisation, les subventions suivantes sont d'ores et déjà acquises: DRAC 20%, Fondation du Patrimoine 207 000€, Département 75 000€. Une subvention de 150 000€ sera demandée à la Région, déjà consultée. Tout doit être mis en œuvre pour alléger la part communale de ce sauvetage. La situation actuelle du moulin est la suivante. Inscrit au titre des Monuments Historiques en 1993, puis acheté par la commune en 2005, peu de travaux y ont été

effectués depuis, hormis la toiture en 2012, mais, mauvaise nouvelle, celle-ci a été mal conçue et doit être refaite entièrement. Or, pour l'achat du moulin, un emprunt sur 30 ans (à 4,29%) court jusqu'en novembre 2036, ce qui représente un remboursement de 18 684€/an, soit environ 186 840€ encore à notre charge d'ici 10 ans. Le calcul est assez simple: soit nous laissons le moulin s'effondrer (comme ça a été le cas pour la bergerie), et nous aurons tout perdu (coût d'achat total: 305 000€ (capital) + 246 000€ d'intérêts). Soit, afin de préserver ce bien communal en état, nous sauvons le bâtiment, avec les aides importantes dont nous disposons. C'est cette dernière option que notre municipalité retient.



Vie du village

LA GRATUITERIE DE REILLANNE : CE QUI BRILLE QUAND ON NE COMpte PLUS

Dans une petite salle, au cœur de Reillanne, il n'y a ni caisse, ni ticket, ni prix affichés. Ici, on ne vient pas pour « consommer » mais pour partager. La Gratuite est un lieu singulier où les objets changent de mains, où les vies se croisent, où l'on repart parfois avec une couverture ou un pull, mais toujours avec quelque chose de plus grand : la chaleur discrète d'un endroit où les petits riens font beaucoup.

Et derrière chaque étagère bien rangée, chaque vêtement plié, chaque sourire offert, il y a celles qui font tenir debout ce lieu : les bénévoles.

Elles sont là, discrètement, semaine après semaine. À porter, trier, accrocher. À accueillir une personne qui n'ose pas entrer. À écouter une histoire qui déborde. À redonner un peu de dignité à un objet, et beaucoup à une personne.

Ces gestes n'ont rien de spectaculaire. Et pourtant, ce sont eux qui font battre le cœur de la Gratuite.

Ce n'est pas seulement « donner du temps » : c'est se donner soi-même, avec douceur, patience, générosité. C'est tenir bon, même quand il pleut, même quand on est fatigué. C'est croire qu'un vieux jouet peut rallumer une enfance, qu'un pull beau et doux peut réchauffer bien plus qu'un corps, qu'une parole bienveillante peut alléger un quotidien lourd.

On pourrait dire qu'elles tiennent la Gratuite à bout de bras. Mais c'est faux. Elles la tiennent à bout de cœur. Et quand on les voit, un matin ou une après midi de permanence, sourire à quelqu'un qui repart avec quelques trouvailles précieuses, on comprend. On comprend que ce n'est pas seulement une histoire d'objets ou de vêtements, mais une histoire d'humanité. Une main tendue, invisible et précieuse.

À la Gratuite de Reillanne, on ne compte pas les heures, ni les efforts. On compte les regards, les sourires, les vies qui reprennent souffle. Et tout cela, c'est grâce à elles et eux : les bénévoles. Ceux qui rappellent, chaque jour, que la valeur ne se mesure pas en euros, mais en chaleur humaine.

Et pour que ce lieu reste accueillant, respectueux et vivant, une nouvelle charte a été élaborée : chacun est invité à la découvrir et à la faire vivre.

Ici, rien ne s'achète, tout se partage. Et c'est ensemble que nous continuons d'écrire cette histoire.

L'équipe bénévole

La Gratuite vous ouvre ses portes :

Mardi & Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 15h-17h

Dimanche : 10h-12h30

MSAP : NOUVEL AGENT ET NOUVEAUX HORAIRES POUR UN MEILLEUR ACCUEIL

MAISON D'ACCUEIL DES SERVICES PUBLICS

A compter du 1^{er} OCTOBRE 2025, Madame Nadine ESTRAYER vous recevra les jours ci-dessous :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATINÉE	ST MICHEL de 9h à 12 h 1^{er} et 3^{ème} MANE 2^{ème} et 4^{ème}	REILLANNE de 8h à 12 h 1^{er} et 3^{ème} MANE 2^{ème} et 4^{ème}	ST MICHEL Mairie 9h – 12 h	MANE Bureau MSAP 8 h – 12 h	MANE Bureau MSAP 8 h – 12 h
APRES-MIDI	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	FERMÉ	MANE Bureau MSAP 14 h à 17 h

Pour prise de rendez-vous : MSAP : Portable : 07.44.91.42.77 / Fixe : 04.92.77.87.09

Mairie de MANE : 04.92.75.04.13

Mairie de St Michel l'Observatoire : 04.92.76.60.04 (Pour rdv à St Michel)

Occasionnellement et UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, des permanences sur les autres communes de la CCHPPB sont possibles



Vie du village

C'EST LA RENTRÉE ... SOUS LA PLUIE MAIS EN MUSIQUE !

L'école de Reillanne a fait sa rentrée, avec un effectif globalement stabilisé, alors qu'il était en baisse les années précédentes. Tant mieux ! Autre bonne nouvelle : le professeur des écoles Quentin Martin est devenu titulaire, en charge de la classe de CM1-CM2. Bienvenue !



Un temps d'accueil avec Indiana et Véro de la Cie du Faubourg



Des parapluies nombreux en cette rentrée 2025, et un peu plus d'enfants qu'en 2024!



Des classes de maternelle bien remplies cette année!

APPEL À LA POPULATION MÉLOMANE !

Avis aux mélomanes, musiciens amateurs ou professionnels.

TOUT INSTRUMENT ! TOUT STYLE CONFONDUS !

« Le Chant des Sirènes », nouvelle association Reillannaise, cherche à mettre en lumière le potentiel musical local afin d'organiser des accueils en musique à l'école.

MUSIQUE SEMENCE à l'école ! c'est de 8H30 à 9h05 le lundi ou le jeudi. 1 fois par mois + si affinités.

Depuis le 1er septembre 2025, 4 interventions musicales ont eu lieu et ont apporté de la joie, de la légèreté dans le cœur des familles. Cette initiative à besoin de vous pour perdurer.

Merci pour vos contributions.

+ d'informations et inscriptions

Indiana Améziane 06 86 51 86 36



L'atelier Jazz à l'école



Vie du village

NOUVEAU À REILLANNE : L'ESPACE ORIGINE[S] VOUS ACCUEILLE

Indiana Améziane est sonothérapeute, diplômée MEDSON Canada. En 2016, grâce à cet enseignement autour de la science du son, elle apporte de la structure à son héritage culturel et familial, « la musique médecine ». Après 10 ans de pratique, elle décide d'ouvrir un espace dédié à la haute fréquence, à l'Harmonie sur Reillanne précisément.

La sonothérapie est un training, comme l'on entraîne ses muscles, ici l'on entraîne nos cellules à recevoir de l'Harmonie, de la haute fréquence ainsi accorder nos centres d'énergies, oxygénier nos organes, retrouver un équilibre émotionnel et une « clarté mentale ». Pour se faire, la praticienne « interagis » en synergie avec le son des diapasons thérapeutiques, des bols Tibétains, la fréquence des minéraux, des couleurs et enfin celle d'Huiles Essentielles.

Un accompagnement qui se veut doux. « Qu'est ce que je viens chercher ? », une question à se poser afin de diriger les informations d'harmonie autour d'une intention précise, la sonothérapie. Toucher par les sons peut accompagner différentes problématiques physiologiques ou émotionnelles ou juste apporter une relaxation profonde.

L'espace Origine[S] se veut être un espace « Ressources » pour Enfants & Adultes, une invitation à cultiver son propre « jardin d'Harmonie intérieur », à être à l'écoute de ses besoins ainsi aller vers ce qui est juste pour soi. Une démarche basée sur l'écoute et la résonance, la mémoire de pratiques ancestrales. Une boutique sensorielle est également à votre disposition sur rdv ou durant les permanences.

Un projet audacieux autour du savoir être !

Indiana Améziane



Instruments « sonores » utilisés lors des séances, dans un lieu accueillant et chaleureux.

BÉATRICE BOMBRÉ, UNE SAGE-FEMME AU VILLAGE

Ayant consacré plus de trente ans de ma vie professionnelle principalement à l'obstétrique (suivi de grossesse et salle d'accouchement), j'ai choisi de donner un nouvel élan à ma carrière de sage-femme sexologue (DIU de la sexualité humaine Faculté de Médecine d'Aix-Marseille) en m'installant en cabinet libéral au cœur de notre village auquel je suis tant attachée depuis 1972. J'ai intégré parallèlement le Centre Expert Endométriose LUNA à l'Hôpital Privé de Provence sous la direction du DR Jean Philippe ESTRADE.

J'ai par ailleurs participé à la création de l'association ENDOALPES SUD 04-05 pour laquelle j'anime des ateliers d'informations dédiées au dépistage de l'endométriose et des moments d'échange pour les femmes atteintes par cette maladie tellement difficile à vivre au quotidien, dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Ceci afin de proposer une palette riche de prise en charge en partenariat avec d'autres acteurs de terrain et en différents lieux (lycées, universités, café endo...). Ainsi, dans une approche qui se veut bio psycho sociale, j'ai ouvert des consultations

spécialisées pour :

- le dépistage de l'endométriose et des douleurs de règles,
- le suivi gynécologique de prévention,
- la técarthérapie et les ondes de choc dédiées aux douleurs de la vie de la femme,
- la rééducation pelvipérinéale grâce à différentes techniques (prévention et prise en charge des fuites urinaires à tout âge),
- l'homéopathie tout au long de la vie de la femme,
- les troubles féminins et masculins de la sexualité et sexothérapies de couple,
- l'animations de Café Sexo et Café Endo.

Je souhaite ainsi offrir un service de proximité à visage humain, partager mon expérience tout en travaillant en transdisciplinarité avec tous les professionnels de santé déjà installés, pour une prise en charge optimale et holistique. Tout en donnant aux patientes et patients dans le cadre de la sexologie, la possibilité d'être actrice et acteur de leurs soins grâce à une alliance thérapeutique et un temps d'échange et d'écoute spécifique pour chacune et chacun.

Cabinet de Béatrice Bombré: 77 Faubourg Saint-Denis à Reillanne
Pour prendre RDV : 06 82 97 01 12 ou en ligne.

Béatrice Bombré

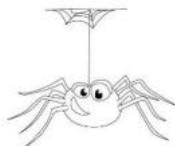


Vie du village

HALLOWEEN : PRÉPARATION FESTIVE POUR JEUNES MONSTRESSES ET AUTRES VAMPIRES...!



Le 31 octobre, les enfants, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents pour creuser les citrouilles, se maquiller et goûter à la salle des Fêtes relookée par le comité des Fêtes. Merci aux bénévoles!



Les bons plans d'Elodie...

Vous avez dit budget ?

Fins de mois difficiles, augmentation du coût de la vie, changement dans vos revenus... Cet article est pour vous! Alors commencez par regarder votre relevé de compte en banque, pour avoir une visualisation claire des dépenses et ressources en les catégorisant. Pour voir aussi les prélèvements inconnus, inutiles ou en double... Et agir en conséquence.

Commencez par établir votre budget. Rien de plus simple: il faut additionner tous vos revenus, salaires, allocations, pensions, puis vous déduisez vos dépenses. Pour cela, il y a deux applications gratuites, anonymes et confidentielles : **Pilote Budget** et **Pilote Dépenses**. Elles permettent une visualisation claire des ressources et dépenses, en proposant des catégories précises pour déterminer toutes les entrées et sorties d'argent régulières. Pour calculer les dépenses et votre « reste à vivre », entrez toutes vos ressources et vos charges fixes.

Puis dans second temps, télécharger l'application Pilote Dépenses qui vous permet de suivre vos dépenses en temps réel. Renseignez sans effort toutes vos dépenses grâce à la fonctionnalité vocale. Vous aurez une vision complète et en temps réel votre argent disponible. Idéal pour savoir ce qui nous reste réellement.

Plus d'information sur le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière :

www.mesquestionsdargent.fr

En cas de besoin de conseils ou d'accompagnement, le *Point Conseil Budget* (service gratuit labellisé par l'État) est là pour vous aider. Pour plus de renseignement ou prendre un rendez-vous à Manosque ou Forcalquier : 07 88 08 28 91 ou pcb@logiah.com



Vie du village

REGAIN, UNE LIBRAIRIE QUI TIENT SA ROUTE

En juin 2008, une aventure culturelle et humaine débute à Reillanne, avec l'ouverture par Antoine Prohom; Rémy Prohom et Eva Pianalto de la librairie Regain, alors boulevard Saint-Joseph. Au cœur du projet, des livres évidemment, mais aussi l'accueil de concerts, la location de DVD, un salon de thé et un espace internet. En 2010, la librairie s'installe place de la Libération, et l'on voit le libraire courir entre la place et le café du Cours... Sadou Czapka l'anime plusieurs années, puis l'aventure devient plus associative, pour continuer à exister au village. Généraliste et indépendante, la librairie Regain souhaite promouvoir la lecture sous diverses formes. Par une sélection choisie, des conseils avisés, et avec tout de même plus de 4800 références en romans, essais de sciences humaines, BD, Jeunesse... « Elle est petite, mais ça tourne », commente Coralie Rouet, libraire en grande partie bénévole de l'association. Ici, peu de renvois aux éditeurs car « les livres choisis trouvent toujours des destinataires »... Pour Noël, il y aura davantage de créneaux d'ouverture et des centaines d'ouvrages en plus vous attendront. Alors, venez visiter ce lieu accueillant où vous serez guidé en toute liberté. Pour le plaisir du livre et du partage.

Ouverture du mercredi au dimanche de 10h à 13h !

Librairie Regain
Place de la libération
04110 Reillanne
06 52 59 11 60
librairie.regain@gmail.com



Des couleurs et du bois pour un espace chaleureux



Un coin Jeunesse douillet et bien fourni en livres et en jeux

LA PROVENCE : UNE NOUVELLE CORRESPONDANTE À REILLANNE



Martine Renard, nouvelle correspondante de La Provence pour Reillanne, est disponible pour relayer dans la presse vos événements culturels, sportifs, associatifs ou solidaires... Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 79 28 73 82 ou par mail : martinerenard@neuf.fr
Bienvenue!

Agenda



Cinéma La Strada
Un samedi sur deux
jusqu'au 27/12
à la salle des Fêtes



27 nov 19:00 théâtre
Reillanne
salle des fêtes

Antigone des supermarchés

theatredurance.fr

Samedi 6 décembre
19h à la salle des fêtes
passation de commandement
entre le Capitaine Christian Galliano-Clément
et le Lieutenant Luc Canavese
En présence de Claire Dufour, maire de
Reillanne et d'Eliane Bareille, présidente du
Conseil départemental



LA CHORALE LES LUCIOLES ET
L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE REILLANNE
EN ASSOCIATION AVEC LE CHŒUR
ALLEGRETTO ONT UN PROJET FOU...

CHANTER LE REQUIEM DE MOZART

VENEZ SOUTENIR LE PROJET
VOTRE PARTICIPATION SERA
INTEGRALEMENT REVERSEE AU
BUDGET DU CONCERT PRÉVU EN
JUIN 2026

MUSIQUE, CHANT LYRIQUE, CHANSONS, POÈMES, IMPROS... ET AUTRES
SURPRISES À DÉGUSTER...

SALLE DES FÊTES DE
REILLANNE
À PARTIR DE 17H

GRIMOGATTE ET BOISSONS
DISPONIBLES SUR PLACE.
PARTICIPATION AUX FRAIS 10 €
MIN RÉSERVATIONS : SMS 0670664406

Don du sang
Prochaines collectes 2026 :
vendredi 6 mars
mercredi 20 mai
lundi 3 août
15 h 00 -19 h 30
salle des Fêtes



Spectacle

« Jasmin 2.25 - coach d'Intérieur »
LUNDI 22 ET MARDI 23 DÉCEMBRE
à 19h (ouverture des portes à 18h30)
Salle des Fêtes de Reillanne
De et par Jean-Christian Guibert
Composition musicale et sonore Merry Benoit
Cie Salula - Liquidation Totale
Réservations : ciesalula@gmail.com



Après 30 années au volant de son taxi, l'heure de la retraite a sonné pour Éric ! De vraies relations sont nées de ces transports, ce fut un plaisir pour lui de vous conduire à vos rendez-vous, d'échanger avec vous, d'apprendre à vous connaître et de créer ces liens précieux. Il pose ses bagages à Reillanne où il aura l'occasion de vous croiser à nouveau ! Mais pas de panique, Ugo, son fils, est toujours en activité et Chloé, sa fille, prend sa relève. (Les prises de rendez-vous se font aux mêmes numéros. Chloé : 06 82 44 15 71 et Ugo : 06 72 92 88 64)

Vœux de la municipalité

Vendredi 23 janvier 2026
À 18h30
à la salle des Fêtes
Venez nombreux !

Ouverture de la
médiathèque
jeudi et samedi
de 10 h à 12 h





Informations pratiques

Permanence des élus

Claire Dufour, maire
 Francis Marguerite
 Muriel Lavault
 Bernard Giorgi
 Isabelle Grenut
 Jean Cassini

} sur rendez-vous

Mairie 147 Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
 communication@reillanne.fr ou mairie@reillanne.fr

<https://mairiereillanne.com/>

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Reillanne>

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi 8h – 12h et 13h30 – 17h30

Mercredi et vendredi 8h – 12h

En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public, merci de contacter le 06 33 98 82 64 (services techniques) ou le numéro d'astreinte 06 72 10 56 25.

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . Audrey Massuco
- . Maëva Honnoré } 06 88 49 31 85
- . Noémie Valette
- . Isabelle Maurice 06 29 60 86 16

Kinésithérapeutes :

- . Evelyne Drévillon
- . Fabienne Pruvost } 04 92 72 71 86
- . Florence Lavaux

Ostéopathes :

- . Véronique Rapuzzi 06 08 06 52 97
- . Agnès Maury 06 37 57 72 88

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Sage-femme :

- . Béatrice Bombré 06 82 97 01 12

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 77 77 02

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17

Horaires de la Ressourcerie

- Mardi/jeudi 10h - 12h
- Vendredi 15h - 17h
- Dimanche 10h - 12h30

Comité de rédaction : Marion Andlauer,
 Jean-Yves Domalain, Elodie Dominguez,
 Isabelle Grenut, Martine Lesbros.
 Proposez-nous vos idées, vos articles...

État civil

Naissances

- | | |
|--------------|------------------|
| Julia Almero | 6 septembre 2025 |
| Alma Guibert | 9 septembre 2025 |

Mariage

- | | |
|---|-----------------|
| Alain Fievet et Claire Wauquiez | 25 juillet 2025 |
| Thomas Barrau et Daniela Pastene Pastor | 2 août 2025 |
| Jean-Luc Payan et Sylvie Bergaglio | 9 août 2025 |
| Nicholas Bowker et Anthéa Ruetsch | 23 août 2025 |

Décès

- | | |
|--------------------------|------------------|
| Joachim Fernandez | 2 juillet 2025 |
| Marie-Dominique Figuière | 7 septembre 2025 |
| Ginette Richaud | 3 octobre 2025 |

Inhumations



Pour info : depuis octobre 2024, les consultations avec une gynécologue ont repris au Centre Médico-Social de Forcalquier. Elles ont lieu tous les 2ème jeudi matin de chaque mois, les RDV se prennent à l'accueil du Centre Médico-social.

Bureau d'information touristique :

Cours Olivier Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37
 mail : reillanne@authentiquehauteprovence.fr
 et/ou oti@hauteprovencepaysdebanon.com

Site : <https://hauteprovencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/>

Marchés hebdomadaires : jeudi et dimanche matin sur la place de la Libération

Responsable du marché pour les emplacements : Rébecca Cabassut (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque : mercredi 15h-17h, jeudi et samedi 10h – 12h

Musée des Amis des Arts : ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous auprès du président Michel Grenet 06 72 68 57 49.

Crèche : directrice Ophélie Valenzano - 04 92 76 42 49

Centre de loisirs : directrice Laure Lambert - 06 64 21 24 77

Assistante sociale : jeudi matin en mairie sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous : Brigitte Canzler - 04 92 79 01 40

Secours populaire : Mireille Istria - 04 92 76 47 56

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h

décembre : mardi 2 et jeudi 18

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après-midi 13h30-17h
 samedi matin 8h30-12 h

Encombrants : tous les 1ers jeudis du mois. S'inscrire en mairie

Résultat du recensement 2022 : 1 764 habitants à Reillanne